



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 49936

Texte de la question

M. Gilbert Biessy souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la coopération sur la situation des retraites français dont les pensions sont versées par les caisses de retraites d'États africains de la zone franc. Suite à la dévaluation du franc CFA intervenue le 12 janvier 1994, tous les acteurs économiques ont reçu une compensation de la France excepté les 3 000 retraités français qui ont vu leur pouvoir d'achat considérablement réduit. La mise en place d'une allocation exceptionnelle à partir d'octobre 1994 n'a pas permis de répondre à l'attente de ces personnes. Malgré les conclusions de la mission Leroy remises au Premier ministre fin août 1996, ce dossier n'a connu aucune avancée. Aussi, demande-t-il au Gouvernement de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il compte réserver à ce dossier et s'il envisage d'associer les associations représentatives des retraités à la définition et à la mise en œuvre de ces décisions.

Données clés

Auteur : [M. Biessy Gilbert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49936

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1470